



Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre Albert de Mun

Compte rendu du Conseil d'administration du lundi 7 octobre 2013

Etaient présents : Madame Anquetil, Madame Arnoux, Madame Costanzo, Madame Gaux, Madame Huerre, Madame Mannes, Madame Moy, Madame d'Oria, Monsieur Nitot et Madame Taravella.

Etaient absents excusés : Madame Allemon, Monsieur Allemon, Monsieur Bothorel, Madame Karpiel et Monsieur Martinou.

**Membres de la direction : Madame Schmit, Madame Tardi, Madame Duhamel, Madame Jeannet, Monsieur Clérouin et Monsieur Boschet.
Madame de Serra Sarfati était absente, excusée.**

I Bourse aux livres du secondaire

Madame Gaux prend la parole et souligne quelques points : quelques erreurs ont été relevées sur les listes. Il manquait des vendeurs pour les livres de terminale. Il y a eu peu d'acheteurs pour les livres de 6^{ème}, les familles, semble t'il, ayant peur de ne pas avoir les manuels à temps...

La discussion porte donc sur un éventuel projet de vente des manuels de terminale lors des résultats du baccalauréat. En effet ce jour là, les élèves rapportent les manuels appartenant à l'établissement, ils pourraient ainsi en profiter pour vendre leurs manuels d'occasion aux futurs terminales. Madame Schmit donne son accord pour un essai cette année.

En ce qui concerne les familles des 6èmes, Madame Duhamel propose que les nouveaux parents aident à la vente.

En ce qui concerne les erreurs sur les listes, Madame Moy propose qu'un parent correspondant puisse vérifier les listes avant la diffusion définitive. Madame Duhamel suggère que chaque surveillant de niveau vérifie les listes également afin de valider ces listes et de vérifier les achats d'occasion possibles.

D'un point de vue pratique, il a été constaté que les stands de vente selon les classes étaient peu visibles, des panneaux pourront donc être apposés sur les grilles en hauteur, au dessus des stands afin d'avoir une meilleure visibilité.

II Classe européenne

La question posait sur les critères de « sélection » des candidatures pour cette classe.

L'avis des enseignants (anglais) est sollicité lors du conseil de classe. On regarde également l'intérêt de l'élève, son ouverture, sa motivation, sa participation.

Le rectorat cette année a autorisé l'ouverture d'une classe de 30 élèves.

Or il y a deux classes (60 élèves).

Il y a eu plus de 100 demandes pour cette classe.

Les élèves sont repartis sur les huit classes.

Monsieur Boschet explique au comité qu'il ne voulait pas d'un système de concours ou de test d'entrée.

L'objectif est de monter ces élèves jusqu'à la 3^{ème}.

Madame Schmit précise que les élèves ne bénéficiant pas de la classe européenne s'en sortent très bien et ont tout autant de bons résultats en langues. Elle donne comme exemple le legs Biard (bourse pour un voyage linguistique) qui a vu les résultats des élèves d'Albert de Mun en très bonne position.

III Visibilité sur les voyages

Madame Schmit informe le comité sur l'échéance à court terme, cette année, ou l'année prochaine d'un échange avec l'Angleterre. Cet échange concernerait les élèves entre 13 et 15 ans.

Madame Moy voudrait que les parents aient une visibilité par niveau ainsi qu'une connaissance du coût de chaque voyage.

Madame Schmit précise que certains projets ne sont pas encore déterminés en début d'année car il faut les organiser en dehors des dates des DST.

Madame Moy précise que les parents veulent pouvoir faire le choix également en fonction du coût de ces voyages. Elle souligne également le fait que le voyage de Monsieur Constantin annoncé dans "Albertinages", était déjà complet au moment de la parution de l'annonce. D'autre part ce projet avait été annoncé dans certaines classes, mais pas dans les autres.

IV Erreur des emplois du temps

Madame Moy indique que la Pastorale ne figurait pas sur les emplois du temps, mais que ce créneau horaire était « libéré ». Ainsi certains professeurs avaient projeté un temps de vie de classe sur ces plages horaires.

Monsieur Boschet explique que les emplois du temps sont envoyés directement au Rectorat et ne mentionnent donc pas les matières filtrables (telles que la Pastorale). Il n'y a pas eu de rectification par la suite, ce qui explique que la Pastorale ne figurait pas sur l'emploi définitif de certaines classes. L'erreur a été réparée.

V Nouvelle procédure rentrée scolaire

La nouvelle organisation pour les élections des parents correspondants dans chaque classe du secondaire s'est plutôt bien déroulée dans l'ensemble.

Il est à noter cependant quelques ajustements, quelques parents ont été candidats pour plusieurs classes et pour certaines classes (surtout en lycée) les listes à ce jour n'étaient pas encore redonnées au parent correspondant pour que ce dernier en assure la diffusion auprès de chaque famille.

En ce qui concerne le Primaire, Madame Sarfati n'avait pas souhaité de changement car l'échéance lui paraissait trop proche. Ainsi il lui est demandé pour l'année prochaine, d'organiser une réunion plénière regroupant un représentant de l'APEL, le professeur de sport, Madame Jeannet et Madame Descateaux. Nous aurons sa réponse ultérieurement.

VI Cantine

Le comité demande à la direction si un tarif préférentiel pourrait être créé pour les élèves demi-pensionnaires qui prennent un ou plusieurs repas dans la semaine, de façon fixe (par exemple, chaque lundi ou chaque lundi et chaque jeudi). Plusieurs parents d'élèves ont en effet informé le comité de l'APEL que certains emplois du temps, notamment au lycée, ne permettent pas aux externes de rentrer déjeuner chez eux systématiquement. Or le tarif du repas externe, de 8,05€, est coûteux pour certaines familles. Ce tarif préférentiel permettrait alors de pratiquer un tarif privilégié, proche de celui réservé aux demi-pensionnaires, pour ces externes qui déjeunent dans l'établissement à jour fixe.

Monsieur Clérouin s'oppose à cette demande, pourtant mise en œuvre dans d'autres établissements, expliquant qu'un tel changement impliquerait une nouvelle organisation trop importante.

Madame Gaux intervient alors en interrogeant Monsieur Clérouin sur le tarif de la cantine et lui demande pourquoi celui-ci augmente chaque année, dans une proportion équivalente à celle des frais de scolarité. Le comité de l'APEL est en effet régulièrement interrogé sur cette question et se trouve dans l'incapacité d'y répondre, ne siégeant pas à l'OGEC (organisme de gestion de l'établissement).

Madame Schmit précise qu'il n'y a pas eu d'augmentation sur les tarifs applicables aux demi-pensionnaires cette année et que l'augmentation ne concerne que les tarifs applicables aux externes.

Monsieur Clérouin précise que le prix de la cantine n'englobe pas que la prestation offerte par la société de restauration sous-traitante "Elior" mais qu'il prend également en compte les investissements matériels réalisés par l'établissement (matériel de cuisine, tables et chaise, etc) ce qui explique cette augmentation, afin que l'équilibre du poste "restauration" soit préservé.

Madame Gaux comprend cette contrainte mais estime qu'il serait préférable, dans ces conditions, que les familles soient davantage informées de la ventilation du prix de la cantine, information qui n'apparaît pas sur les factures.

VII Arts plastiques

Madame Mannes a été alertée sur le fait, que selon le professeur d'arts plastiques, la liste des fournitures demandée n'était pas du tout équivalente. Elle demande ainsi à ce que les fournitures puissent être achetées pour toute la classe en début d'année, qu'elles soient conservées dans la salle d'arts plastiques. Madame Schmit en parlera avec les professeurs concernés et nous donnera sa réponse ultérieurement.

VIII Dates à retenir.

La date retenue pour Adm en fête est le 23 et 24 mai 2014.

Madame Duhamel rappelle que la vente de brioches au profit de l'association APEI aura lieu en novembre. Elle se rapprochera de la responsable afin de donner au comité la date exacte. Madame Taravella s'occupera avec d'autres membres du Comité de l'organiser.

IX Questions diverses

Des parents d'élèves se sont émus du fait qu'il n'y avait pas de savon, ni d'essuie mains dans les toilettes donnant sur la cour. Monsieur Clérouin explique que chaque année des dégradations systématiques endommagent les appareils sanitaires. Les remplacements ne sont malheureusement pas assez réguliers pour assurer un service normal.

Le prochain comité de l'APEL aura lieu le lundi 2 décembre 2013 à 19H30

La séance est levée à 21 heures.

Nathalie Huerre, secrétaire générale pour
Anne-Gaël Gaux, Présidente.